**OCOM MX01.07 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX VIDÉOS SUR LES MINUTES DU PATRIMOINE**

1. **Rendement :** Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine
2. **Conditions** :
   a. Éléments fournis :
      (1) de la supervision,
      (2) de l'aide au besoin.
   b. Éléments non permis : Aucun.
   c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme :** Le cadet doit participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine.
4. **Points d'enseignement :**
   a. Demander aux cadets de regarder des vidéos sur les Minutes du Patrimoine. Celles-ci peuvent être commandées sur DVD ou visualisées en ligne sur www.historicacanada.cawww.historicacanada.ca > VIDÉO > MINUTES DU PATRIMOINE.
   b. Demander aux cadets de participer à des activités conçues pour développer une appréciation des figures historiques canadiennes et des événements importants.
5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification :** Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence :** Institut Historica-Dominion. (2013). Vidéos Minutes du patrimoine. Extrait le 13 mars 2013 du site https://www.historicacanada.ca/fr/content/video.
8. **Matériel d'instruction :**
   a. un DVD des Minutes du Patrimoine, téléviseur et lecteur DVD, ou
   b. un ordinateur ou tablette avec connexion internet.
9. **Matériel d'apprentissage :**
   a. *Vidéos Minutes du patrimoine,*
   b. D'autre matériel selon l'activité choisie.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :**
    a. Bien que ces guides pédagogiques fournissent des activités pour plusieurs Minutes du Patrimoine, les instructeurs peuvent choisir d'autres Minutes du Patrimoine sur le site Web et créer leurs propres activités.
    b. Certaines vidéos Minutes du Patrimoine sont accompagnées d'activités mises au point par l'Institut Historica-Dominion qui peuvent être utilisées par l'instructeur. Par exemple : www.historicadominion.ca > VIDÉO > MINUTES DU PATRIMOINE > LE BLUENOSE > RESSOURCES PÉDAGOGIQUES comprend des outils d'apprentissage pour les cadets de niveau



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

intermédiaire (1re et 2e années du Programme des cadets) et secondaire (3e et 4e années du Programme des cadets).

c. Du temps d'instruction supplémentaire peut être alloué pour cet OCOM afin d'effectuer d'autres activités des Minutes du Patrimoine pendant l'année d'instruction.

d. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre d'une séance d'activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une activité relative à une vidéo Minutes du Patrimoine conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.